

# CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE

**Prix :** Cette brochure affiche un tarif minimum («à partir de»). Il peut s'agir par exemple d'un séjour sur la base de 4 personnes et sans transport des bagages. Pour visualiser le tableau complet avec tous les tarifs mis à jour du séjour et les dernières mises à jour des programmes, veuillez consulter notre site internet. Lors de la confirmation de votre séjour le prix est définitif et payable en euros. Toutefois, conformément à la loi, jusqu'à 30 jours du départ, nous pouvons opérer des ajustements à la hausse ou à la baisse, dès lors qu'ils ne sont pas significatifs, sans possibilité d'annulation sans frais de votre part, pour les raisons suivantes :

- variations du coût des transports, liées notamment au coût du carburant et/ou du cours du dollar
- variations des taux de change appliqués aux séjours
- variations des redevances et taxes afférentes aux prestations fournies, telles que les taxes d'atterrissage, d'embarquement, de débarquement, dans les ports et aéroports. La Balaguère vous facturera l'intégralité du coût supplémentaire induit. Votre refus de paiement de cet ajustement de prix sera considéré comme une annulation. Le prix total facturé pourra être différent de celui figurant dans la brochure, compte tenu des suppléments éventuels sollicités par le participant et des ajustements tarifaires du transport aérien (rachat de sièges ou changement de classe de réservation). En cas de modification, le prix du circuit est communiqué au participant pour accord, puis mentionné sur son bon de commande. Pour les clients déjà inscrits et pour l'ensemble des variations de prix, nous nous réservons le droit de réajuster le tarif jusqu'à 30 jours du départ (J - 30) conformément à la réglementation.

**Frais d'inscription :** pour toute inscription sur un circuit Liberté, il vous sera facturé des frais de 25 € par personne. Pour les circuits famille, les frais d'inscription sont applicables par dossier.

**Frais d'envoi express :** pour toute inscription sur un circuit en liberté à moins de 15 jours du départ, un supplément vous sera facturé pour frais d'envoi express (Chronopost) de votre dossier ( 25 € si vous êtes en France, 60 € si vous êtes à l'étranger. Le paiement devra se faire obligatoirement par carte de crédit.

**L'inscription** à l'un de nos voyages implique l'acceptation de nos conditions générales et particulières de vente. Votre inscription ne sera prise en compte qu'à réception de votre demande d'inscription. L'inscription doit être accompagnée d'un acompte. Sur certains séjours, il faut être 2 minimum et lorsqu'on peut partir seul, il peut y avoir un supplément «un seul participant» et un supplément pour la chambre single. Détails sur notre site internet [labalaguere.com](http://labalaguere.com).

**La confirmation** est sous réserve de disponibilité dans les hébergements et les transports. Pour tout changement de tarif avec un supplément (par exemple pour un changement d'hôtel ou une augmentation de tarif du vol) entre la réalisation du devis et la confirmation finale, nous demandons votre accord avant de finaliser la réservation.

**Le solde** doit être réglé au plus tard 21 jours avant le début du séjour. Le non-paiement du solde peut entraîner l'annulation automatique de l'inscription. Annulation : en cas d'annulation de votre part, des frais d'annulation seront conservés par La Balaguère :

**A plus de 29 jours du départ (voir encadré cas particuliers)**

- voyage sans transport aérien : forfait de 50 € par personne pour frais de dossier
- voyage incluant un transport aérien : forfait de 90 € par personne pour frais de dossier.

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé.

**Entre 29 et 21 jours :** 25 % du montant du séjour

**Entre 20 et 8 jours :** 50 % du montant du séjour **Entre 7 jours et 2 jours :** 75 % du montant du séjour

**A moins de 2 jours du départ :** 90 % du montant du séjour

Le calcul des frais d'annulation est fonction du jour d'annulation et non de l'heure. Ces sommes vous seront remboursées par l'assurance en cas

d'annulation justifiée si vous avez souscrit une assurance annulation (voir ci-contre). En revanche, le montant de l'assurance, la franchise de 50 € de l'assurance, et les frais d'inscription ne vous seront pas remboursés. En cas de non-présentation au rendez-vous, ou si vous ne pouvez présenter les documents de police ou de santé exigés pour le voyage (passeport, visa, certificat de vaccination), vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement.

**Interruption :** l'interruption de séjour du fait d'un participant (incompatibilité avec le niveau ou la nature de la randonnée par exemple) ne pourra donner lieu à aucun remboursement.

**Modification de séjour**

**À plus de 30 jours du départ,** si vous souhaitez changer de séjour ou de date de séjour, une somme forfaitaire de 50 € sera retenue par personne pour les séjours sans transport aérien, 150 € pour les voyages comportant un trajet aérien.

**À 30 jours ou moins du départ,** toute modification de séjour sera considérée comme une annulation.

**Si la randonnée est annulée de notre fait** par suite de conditions mettant en cause la sécurité des participants ou par force majeure, il vous sera proposé dans la majorité des cas une (ou plusieurs) formule de remplacement. Nous vous recommandons de ne pas engager de frais (visa, transport jusqu'au lieu de rendez vous, change...) avant confirmation définitive de votre départ. Vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement de ces frais en cas d'annulation de La Balaguère.

**Transport aérien :** Nous vous informons de l'identité de la compagnie aérienne qui assurera effectivement le(s) vol(s) lors de l'envoi de la convocation. En cas de changement de transporteur, nous vous informons soit directement, soit par le transporteur contractuel par tout moyen approprié dès que nous en aurons connaissance.

**Responsabilité :** La Balaguère ne saurait se substituer à la responsabilité individuelle de chacun des participants.

D'autre part, agissant en tant qu'organisateur de voyages, la Balaguère est conduite à choisir différents prestataires - hôteliers, gérants de gîtes, refuges, transporteurs -, et ne saurait être confondue avec ces derniers qui conservent leur responsabilité propre. Par exemple, en cas de perte de bagage, la procédure doit être effectuée directement par le passager auprès du transporteur, terrestre ou aérien.

**Risques :** tout voyage comporte un risque, si minime soit-il. Chaque participant les assume en toute connaissance de cause, s'engage à ne pas faire porter la responsabilité des accidents ou incidents pouvant survenir dans le cadre normal de cette activité, à La Balaguère, aux différents prestataires. Ceci est également valable pour les ayant droits et les membres de la famille. Chaque participant doit se conformer aux règles de prudence et suivre les conseils donnés par l'agence ou l'accompagnateur à l'étranger, lesquels ne pouvant être tenus pour responsables des accidents résultant de l'imprudence d'un membre du groupe. La Balaguère se réserve le droit, si des circonstances particulières mettant en cause la sécurité du groupe l'exigent, de modifier l'itinéraire ou certaines prestations du programme, directement. En conséquence, chaque participant s'engage à accepter ce risque et à ne pas faire porter la responsabilité des accidents ou incidents pouvant survenir à La Balaguère, ou aux différents prestataires. Ceci est également valable pour les ayant droits et les membres de la famille.

**Les randonnées Liberté** sont en majorité des circuits vendus sans accompagnateur. Ils supposent souvent une connaissance convenable de la lecture de carte et de l'orientation, notamment en montagne.

Chaque participant doit se conformer aux règles de prudence et suivre les conseils donnés par le topoguide, La Balaguère ne pouvant être tenue pour responsable des accidents résultant de l'imprudence d'un participant.

La Balaguère ne saurait non plus être tenue pour responsable d'une mauvaise

interprétation du descriptif ou d'une erreur de lecture de carte de l'utilisateur. La randonnée-liberté suppose l'acceptation d'un risque, si minime soit-il, qui peut être dû, notamment, à une modification des éléments naturels sur l'itinéraire.

En conséquence, chaque participant s'engage à accepter ce risque et à ne pas faire porter la responsabilité des accidents ou incidents pouvant survenir à La Balaguère, ou aux différents prestataires. Ceci est également valable pour les ayant droits et les membres de la famille.

**Conditions spécifiques liées à l'épidémie de covid-19**

La Balaguère, s'assure de la mise en place de mesures et de gestes barrières, destinés à préserver la santé de ses clients. Il pourra leur être demandé d'apporter du matériel spécifique, comme des masques, du gel-hydro alcoolique, des affaires de couchage (pour les nuits en refuge), etc. À défaut, la personne pourra être refoulée au départ de la randonnée, au départ d'un transport ou à l'arrivée dans un hébergement. Les professionnels intervenant pendant le circuit ont toute autorité pour demander aux clients de se protéger comme par exemple de garder une distance définie entre les participants ou de porter un masque. Ils peuvent refuser de donner un service à une personne qui n'accepterait pas de se plier aux règles qu'ils ont définies, exposant ainsi d'autres clients ou leur personnel. La Balaguère ne peut être tenue pour responsable de l'infection d'un participant par la COVID-19, pendant la randonnée. Chacun doit avoir conscience que l'activité même de randonnée, si elle se déroule en plein air, oblige les personnes à côtoyer d'autres usagers de la montagne.

**Réclamations :** toute contestation devra être adressée à LA BALAGUÈRE - Service Ecoute Clientèle et Qualité par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard un mois après la date de retour, accompagnée de l'ensemble des pièces justificatives.

À défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours, le client peut saisir le médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur le site : [www.mtv.travel](http://www.mtv.travel)

En cas de litige, le différent sera soumis à la juridiction compétente dans le ressort du Tribunal d'Instance de Tarbes.

**Cas particuliers :**

Pour tout billet d'avion, de ferry, chambres d'hôtels, prestations terrestres émises ou achetées à l'avance, que ce soit à la demande du client ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarifs, ainsi que pour tout voyage sur vols affrétés sur lesquels La Balaguère a souscrit des engagements, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100% du prix du billet, ou 100 % des prestations terrestres facturées à l'avance, quelle que soit la date d'annulation. Après l'inscription au voyage, toute modification portant sur le transport et notamment sur les noms prénoms du ou des voyageur(s) sera susceptible d'entraîner des frais supplémentaires et/ou des pénalités dont le montant devra impérativement être acquitté par le(s) voyageur(s), auprès de La Balaguère, avant le départ.

N° d'immatriculation : IM065100002

La Balaguère S.A.S.

au capital de 179.775 €

RCS : B 389 350 745 – APE 7912 Z

Garantie financière : Groupama Assurance

RC professionnelle : ALLIANZ 55.73.47.69